

HAIE CHAMPETRE

Source de vie
Nourriture
Refuge
Biodiversité
Ressource pédagogique
Inépuisable
Corridor écologique



Intérêt pour la biodiversité

Les avantages d'une haie peuvent être multiples. Une haie représente un excellent **brise-vue**, elle permet de **structurer des espaces** et constitue une bonne **isolation acoustique**. Elle crée une **zone de fraîcheur** et est un excellent **brise-vent**. Elle permet de **lutter contre l'érosion des terres** et de **limiter les inondations**. Mais elle favorise également largement la **biodiversité**. Une haie peut être un formidable **garde-manger** (baies, fruits à coque, insectes...) et elle complètera magnifiquement l'étalement de la floraison en complémentarité avec une zone/prairie fleurie pour favoriser les pollinisateurs. Elle constitue une **zone refuge** pour des petits mammifères tel le hérisson et une **zone de nidification** pour les oiseaux.

La haie sert également de **formidable corridor écologique** permettant aux insectes, à la petite faune de se déplacer à l'abri des prédateurs et constitue même une route indispensable pour les chauves-souris. Bref, elle regorge d'avantages et de vie !

Quelques espèces potentielles :

Coccinelles, charançons, longicornes, Panorpe, Rouge-gorge, Merle noir, Troglodyte mignon, mésanges, Accenteur mouchet, Fauvette à tête noire, hérissons, petits rongeurs, escargots, ...

Intérêt pédagogique

Sujets didactiques pouvant notamment être exploités :

- ✓ Les insectes
- ✓ La pollinisation
- ✓ La photosynthèse
- ✓ Les oiseaux
- ✓ Les escargots
- ✓ Les haies, corridors biologiques
- ✓ Erosion des sols et inondations
- ✓ Pédologie, lessivage de sols
- ✓ Structure des paysages

Plantez au bon moment

Le mois de **novembre** est idéal pour planter arbres et arbustes mais la période favorable s'étend **jusque fin mars**, en-dehors des périodes de gel.

Quelles variétés choisir ?

Optez pour des **plantes indigènes**, c'est-à-dire des plantes locales, de chez nous. Celles-ci sont adaptées à notre climat, à notre faune qui pourra y vivre et s'en nourrir et sa résistance aux maladies ne sera que meilleure.

Délaissez absolument les haies uniformes de thuyas, de cyprès ou de laurier cerise qui ne présentent que très peu d'intérêt pour notre faune sauvage.

Privilégiez une **haie champêtre diversifiée** constituée de plusieurs espèces indigènes (idéalement **entre 3 et 5 essences mélangées**).

Pour assurer une épaisseur en toute saison n'hésitez pas à **mixer** un tiers d'arbustes aux **feuilles caduques** qui perdront leur feuillage en hiver (**peuplier blanc, saule marsault**) et deux tiers de plantes au **feuillage persistant** (**houx, if commun**) ou marcescent (dont les feuilles fanent sur la branche mais restent attachées jusqu'au printemps suivant comme le **châtaignier, le chêne, le charme** et le **hêtre**)

Il est possible d'intégrer dans sa haie des **arbustes fruitiers** (**sureau noir, bourdaine, pommier sauvage, prunellier, framboisier, cassissier, groseillier à maquereaux, groseillier rouge,...**) qui peuvent également être pour certains comestibles par les humains en plus d'être des mets de choix pour beaucoup d'oiseaux. Une orientation ensoleillée sera alors essentielle.

Enfin, choisissez des essences offrant un large **étalement de la floraison**.

Une succession de floraisons assurera du nectar et du pollen tout au long de l'année :

- **Noisetier** et **saules** (*Salix caprea, Salix alba*) : premiers arbustes à fleurir de l'année (de janvier à mars),
- **Aubépines, prunelliers, églantiers, ...** prendront le relais
- Un **lierre grimpant** à proximité, qui est la dernière plante de l'année à fleurir (de septembre à décembre) complètera idéalement l'ensemble.

Matériel nécessaire

- Un seau d'eau
- Une pelle ou une bêche
- Une brouette (s'il y a beaucoup de plants)
- Un arrosoir
- Un sécateur
- Du paillage

Comment planter ?

1. Déterminez l'endroit :
La haie doit être **continue et cohérente avec le paysage** afin d'assurer son rôle de corridor écologique (connectée au bois, aux bosquets voisins, ...).
2. Déterminez la distance de plantation par rapport au terrain voisin éventuel en prenant soin de **respecter les aspects réglementaires**. Le Code Rural impose de ne pas planter une haie vive à moins de 50 centimètres de la ligne séparative de deux propriétés (Art. 35) et la hauteur finale de la haie est inférieure à 2 mètres.
3. **Préparez la parcelle** en fauchant et débroussaillant la zone si nécessaire. Retournez et travaillez le sol pour supprimer la végétation présente.
4. **Réaliser un piquetage** permettant de localiser les futurs emplacements des plants, en respectant les distances de plantation préconisées. La distance entre deux plants varie entre 50 cm et 70 cm selon la densité souhaitée.
Tendez une ficelle entre deux piquets afin de planter en ligne droite.
Pour une meilleure densité, si la place le permet, il est conseillé de planter la haie sur un double rang.
Tendez alors une seconde ficelle entre deux piquets pour la seconde ligne de plants.
Espacez les deux lignes d'1 m.
5. **Creusez des trous** espacés de 70 cm maximum.
Si les plants seront disposés sur 2 lignes, creusez les trous en quinconce.



La profondeur des trous doit être équivalente à la longueur des racines, environ 40 à 50 cm selon les plants. Le volume à prévoir doit être 3 à 4 fois supérieur au volume des racines.

Travaillez bien le sol afin qu'il soit meuble et aéré.

Un treillis à poule peut éventuellement être placé dans le trou pour protéger les racines des rongeurs.

6. **Parez chaque plant** en coupant proprement toute racine abimée, cassée ou fendue.
 - **Si le plant est en pot**, dégagez légèrement la terre du dessous de la motte afin de libérer les racines.
 - **Si le plant est racine nue** (comme distribué par Arbres en kit), pralinez les racines. C'est-à-dire faire tremper les racines des arbres dans un mélange d'eau et de terre. Cela permet d'enrober les racines d'une couche nutritive, hydratante et protectrice qui augmente fortement les chances de reprise au printemps.
7. **Trempez l'arbuste** dans un seau d'eau quelques minutes afin d'imbiber la motte.
8. **Plantez** le plant droit dans le trou.
Le collet (jonction entre les racines et le tronc) doit être au ras du sol, ni apparent, ni enseveli.
Étalez les racines vers le bas sans les plier.

9. Concernant le **schéma de plantation** vous avez plusieurs possibilités, soit en alternant les végétaux, soit par paquet de 3 à 5 arbustes de la même essence. Cette seconde possibilité est recommandée afin d'éviter la concurrence trop rude entre les essences.
10. Pour les grands arbres (hauts-jets), **placez un tuteur** du côté des vents dominants. Généralement on conseille d'incorporer 1 haut jet tous les 8 à 10 m (Saule Têtard, fruitier Haute tige ...).
11. **Refermez la fosse** en recouvrant d'abord avec la terre de profondeur mise de côté lorsque l'on a creusé le trou, mélangée à un peu de compost ou du fumier (ou à défaut du terreau). Comblez le trou avec la terre de surface. Tassez.
12. **Installez un amendement organique** : bien maintenir le plant avec la main pour que le collet (base de l'arbre) ne bouge pas et déposez du fumier en surface. La matière organique se décompose à l'air libre et les nutriments sont emmenés par la faune du sol vers la zone racinaire.
13. **Arrosez abondamment** les plants, surtout si le temps est sec.
14. Pensez à **délimiter la zone des pieds de haie** (à l'aide d'une bordure faites de rondins, branches, ...) afin de protéger les racines de la tonte accidentelle.



15. **Utilisez la technique du paillage** (mulch, paille, ...) sur 8 cm minimum et jusqu'à 15 cm afin de protéger vos plants du gel en hiver, afin de maintenir un bon niveau d'humidité au printemps et en cas de sécheresse en été. Le paillage limite également la concurrence avec les plantes adventices.

Entretien

On peut laisser pousser la haie librement si la place le permet et obtenir ainsi une haie vive. La floraison sera alors optimisée.

Si on souhaite limiter son expansion, une « taille de renouvellement » peut être effectuée en hiver : supprimez les grosses ramifications afin de réduire l'expansion de la haie. Mais préservez les jeunes ramifications et les nouvelles branches de l'année qui fleuriront au printemps suivant.

Laissez les branches coupées au pieds de la haie. Vous créez ainsi un micro-habitat naturel bénéfique à la petite faune et aux pollinisateurs.

La taille de la haie devra se faire absolument **en dehors des périodes de nidification**. **Évitez absolument de le faire entre le 1er avril et le 31 juillet** : de nombreux oiseaux nichent durant cette période.

La **période idéale de taille se situe entre novembre et février**, pendant la période de repos de la végétation.

Pour plus d'infos :

<https://www.arbrenkit.be/> via info@unarbrepourlawapi.be ou au **068/54 46 01**

<https://yesweplant.wallonie.be/home.html>

<https://certifruit.be/pepinieristes-adherents/>

Sachez également que le Parc naturel propose chaque année un programme de **formations gratuites à l'entretien des vergers** en janvier-février.

N'hésitez pas à consulter notre programme ou à contacter le Parc au +32(0)69/77.98.10
ou accueil@pnpe.be

PLANTES ET ARBUSTES CONSEILLES

Nourricière pour les oiseaux :

Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)
 Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
 Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
 Aubépines (*Crataegus monogyna*, *oxycantha* ou *laevigata*)
 Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
 Arbres fruitiers

Protectrice pour les oiseaux

Prunellier
 Aubépines (*Crataegus monogyna*, *oxycantha* ou *laevigata*)
 Eglantier

Favorable aux pollinisateurs et hyménoptères sauvages, par date de floraison et type de sol (Liste SAPOLL)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Type de sol
NOISETIER <i>Corylus avellana</i>													- Sol plus ou moins riches, basiques à légèrement acides - Sol limoneux à argileux plus ou moins pierreux ou sableux
SAULE MARSAULT <i>Salix caprea</i>													- Sol modérément riches à riches, acides à basiques - Sol calcaires, limoneux, argileux, sableux - Sol frais à humides
BUIS <i>Buxus sempervirens</i>													- Sol argileux, calcaire, caillouteux - Sol alcalin, neutre, acide - Sol drainé, sec
PRUNELLIER <i>Prunus spinosa</i>													- Sol argileux, calcaire, sableux, caillouteux - Sol alcalin, neutre - Sol drainé, sec
POMMIER SAUVAGE <i>Malus sylvestris</i>													- Sol argileux, calcaire, sableux, caillouteux, Terre de bruyère - Sol alcalin, neutre, acide - Sol drainé, humide, sec, frais
MERISIER <i>Prunus avium</i>													- Sol assez riches, basiques à peu acides - Sol argileux à limoneux plus ou moins caillouteux ; de préférence sur sols profonds - Sol frais bien alimentés en eau, mais non asphyxiants et non inondés
BOURDAINE <i>Frangula alnus</i>													- Sol assez pauvres, acides (parfois neutres à basiques) - Sol surtout argileux ou tourbeux - Sol de préférence humides
TROENE D'EUROPE <i>Ligustrum vulgare</i>													- Sol plus ou moins riches, basiques à légèrement acides, un peu calcaires - Sol caillouteux limoneux, argileux ou sableux
ÉRABLE CHAMPÊTRE <i>Acer campestre</i>													- Sol riches (notamment en azote), neutres à un peu calcaires
AUBÉPINE <i>Crataegus monogyna</i>													- Sol assez riches, basiques à acides - Sol argileux à limoneux, parfois riches en sables
TILLEUL à petites feuilles <i>Tilia cordata</i>													- Sol pauvres à assez riches, acides à neutres - Sol limoneux ou argileux
VIORNE OBIER <i>Viburnum opulus</i>													- Sol assez riches, basiques à légèrement acides - Sol argileux ou limoneux
SUREAU <i>Sambucus nigra</i>													- Sol argileux, calcaire - Sol alcalin, neutre, acide - Sol drainé, humide
EGLANTIER / ROSIER DES CHIENS <i>Rosa canina</i>													- Sol argileux, calcaire, sableux, caillouteux - Sol alcalin, neutre - Sol drainé
CHATAIGNIER <i>Castanea sativa</i>													- Sol pauvres à modérément riches, acides - Sol sableux, limoneux - Sol assez secs à assez frais
LIERRE <i>Hedera helix</i>													- Sol légèrement acides à basiques (voire calcaires) - Sol sableux, caillouteux avec argiles, limons

Pour les papillons et autres insectes :

- **Papillons :**

Orme champêtre (*Ulmus minor*)

Ronce commune (*Rubus fruticosus*)

Cerisier à grappes (*Prunus padus*)

Aubépines (*Crataegus monogyna*, *oxycantha* ou *laevigata*)

Troène commun (*Ligustrum vulgare*)

Attention aux « arbres à papillons » comme le buddleia (*Buddleja davidii*) qui attirent les papillons grâce à leur nectar mais dont les feuilles ne nourrissent pas les chenilles de ces papillons contrairement aux essences locales comme les orties par exemple. L'arbuste est très invasif et se propage au détriment des autres plantes indispensables aux papillons. **Le buddleia ou « arbres à papillons » est donc à bannir absolument !**

- **Coccinelles :**

Arbres fruitiers

Noisetier (*Corylus avellana*)

Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)

Aubépines (*Crataegus monogyna*, *oxycantha* ou *laevigata*)

Bourdaine (*Frangula alnus*)

Pour constituer une haie comestible

(attention, ne signifie pas forcément comestible pour l'homme !)

- Groseiller rouge (*Ribes rubrum*)
- Groseiller noir ou cassissier (*Ribes nigrum*)
- Groseiller à maquereau (*Ribes uva-crispa*)
- Ronces communes (*Rubus fruticosus*)
- Framboisier (*Rubus idaeus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)
- Aubépines (*Crataegus monogyna*, *oxycantha* ou *laevigata*)
- Sureau noir *Sambucus nigra*)
- Cornouiller mâle (*Cornus mas*)
- Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*)
- Argousier (*Hippophae rhamnoides*)
- Cerisier à grappes (*Prunus padus*)
- Merisier (*Prunus avium*)
- Vigne
- Néflier (*Mespilus germanica*)
- ...

Pour connaître les espèces indigènes, on peut consulter:

- pour Bruxelles, les listes de [la ville de Bruxelles](#) et de [Bruxelles Environnement](#)
- pour la Wallonie, la liste de [l'AWAF](#).
- le site [Ma Haie](#), qui permet de trouver des espèces adaptée au climat selon sa province et selon différents « objectifs » (favoriser la biodiversité, produire des fruits, limiter l'érosion du sol, avoir un effet brise-vent, servir de clôture...).